

**UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE**  
**UFR de Sciences Economiques**  
**Licence 2ème année**  
**Micro-économie de la concurrence imparfaite**  
**Cours de André Lapidus et Michel Sollogoub**  
**Examen du 12 septembre 2008**  
**Durée de l'épreuve: 2 heures**

A. (3 points) Comment peut-on affirmer à la fois :

1. que le profit à long terme d'une entreprise concurrentielle est nul ;
2. que des agents trouvent cependant cette entreprise suffisamment attractive pour y investir leurs capitaux ?

**Deux réponses possibles :**

**Ou bien, profit économique nul mais profit comptable positif.**

**Ou encore, profits à court terme (positifs) et à long terme (nuls)**

B. (4 points) Comme économiste, pensez-vous que les deux affirmations suivantes peuvent être vraies simultanément ? Pourquoi ?

1. Si mon revenu augmente, j'offrirai plus souvent des roses.
2. Si le prix des roses diminue, j'en offrirai moins souvent.

**Non. 1 suppose un effet-revenu positif et 2 un effet-revenu négatif. Réponse alternative possible en termes d'élasticité ou à partir de la définition des biens (biens inférieurs et biens Giffen)**

C. (3 points) Une entreprise exerce un *monopole simple* sur le marché de son produit, et cette situation de monopole ne semble pas menacée. Son conseil d'administration vient cependant de faire savoir aux cadres dirigeants de l'entreprise qu'ils devraient pouvoir faire mieux tout en conservant le même produit et sans que la fonction de coût soit modifiée. Cette observation est-elle économiquement justifiée ?

**Oui, grâce à la discrimination. On a également considéré favorablement les réponses des étudiants qui n'ont pas pensé à la discrimination mais qui ont su expliquer que si on restait dans le cadre du monopole simple, il était impossible d'améliorer les profits de l'entreprise.**

D. (4 points) Pour chaque proposition comportant trois réponses, quelle est l'unique réponse vraie ? Indiquez le numéro de la proposition et la lettre correspondant à la réponse vraie. **(voir ci-dessous réponses en rouge)**

1. L'élasticité-prix de la demande d'un bien est d'autant plus grande en valeur absolue :
  - a. **Qu'il existe des substituts proches au bien.**
  - b. Que la part du revenu consacré à l'achat du bien est petite.
  - c. Que les biens sont des biens de nécessité.
2. Une demande infiniment élastique au prix est caractérisée par :
  - a. Une fonction de demande verticale.
  - b. Une fonction de demande de pente -1.
  - c. **Une fonction de demande horizontale.**
3. L'indice de Lerner d'une entreprise (*NB : indice de Lerner = (prix - coût marginal) / prix*) est d'autant plus important :
  - a. Que la part de marché de l'entreprise est grande.
  - b. **Que l'élasticité-prix de la demande est faible.**
  - c. Que le nombre d'entreprises concurrentes est grand.
4. La production optimale d'un bien collectif est obtenue :
  - a. **En égalisant le coût marginal de production à la somme des disponibilités marginales à payer des consommateurs.**
  - b. En égalisant le coût moyen de production à la somme des disponibilités marginales à payer des consommateurs.
  - c. En égalisant le coût social de production à la somme des disponibilités marginales à payer des consommateurs.

E. (6 points) L'entreprise A&M est en situation de monopole sur son marché. Sa fonction de coût est donnée par :  $C=200 + 10Q + 2Q^2$  où Q est le nombre d'unités produites par jour. La demande est donnée par  $P = 130 - 4Q$  où P est le prix du bien et Q le nombre d'unités demandées par jour.

1. Quel sera le prix pratiqué pour maximiser le profit de l'entreprise ? Quel sera le volume produit ? Quel profit et quel surplus du consommateur sont générés par la firme en question ?

**$C_m = 4Q + 10$  ;  $R_m = 130 - 8Q$  ;  $C_m = R_m$  ; d'où :  $Q_m^* = 10$  et  $P_m^* = 90$**

**Profit = 400**

**Surplus =  $10 \cdot (130 - 90) / 2 = 200$**

2. Quelle est la perte sèche due au monopole ?

**En concurrence, le prix et la quantité auraient été :  $Cm = 10 + 4Q = P = 130 - 4Q$ , soit  $Qc^* = 15$  et  $Pc^* = 70$ .**

**Alors la perte sèche est  $PS = (Qc^* - Qm^*)(Pm^* - Cm(Qm^*))/2 = (15 - 10) \cdot (90 - 50)/2 = 100$**

3. L'Etat, préoccupé par le prix élevé des produits impose un prix plafond de 80 euros. Comment cette décision affecte-t-elle le prix la quantité produite les profits de la firme et le surplus des consommateurs? Quelle sera la perte sèche dans ces conditions ?

**$P = 80$  par hypothèse et, comme la recette marginale est égale au prix fixé, la quantité est donnée par la courbe de demande :  $Q^*r = 12,5$  et le prix imposé est supérieur au coût marginal et donc au coût moyen (coût marginal pour  $Q = 12,5$  ;  $Cm = 60$ )**

**Profits = 362,50 (ils baissent)**

**Surplus =  $12,5(130 - 80)/2 = 312,50$  le surplus des consommateurs augmente car le prix a baissé. (c'est le but de la mesure)**

**Perte sèche :  $(Qc^* - Qr^*)(80 - Cm(Qr^*))/2 = (15 - 12,5)(80 - 60)/2 = 25$  diminue car on se rapproche de la concurrence.**